



**MAILLAGE VERT GENEVOIS**  
**«CONNECTEURS» ET VIE DE QUARTIER**  
**PROJETS POUR L'ESPACE PUBLIC GENEVOIS**  
atelier interdisciplinaire hepia CEN INT-C  
AP2 & AR3 / PRINTEMPS 2017

**JURY DE CONCOURS SPG**  
**& présentations finales d'atelier**  
**mercredi 7 JUIN 08h45 à 11h30**  
hepia, rue de la prairie 4, Genève  
salles C.2.19 & C.3.01

JURY

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE

Thierry BARBIER-MUELLER

Administrateur délégué SPG

Dominique BAKIS-MÉTOUDI

Directrice SPG Asset Development et SPG Environnement

Christine ESSEIVA

Directrice SPG Publications & Communication

EXPERTS PROFESSIONNELS

Simon CHESSEX

Lacroix Chessex architectes Genève, Président MAG

Daniela LIENGME

architecte Carouge

Guy NICOLLIER

Pont12 architectes Lausanne

ENSEIGNANTS hepia

Nathalie MONGÉ

Chargée de cours hepia - Architecture du Paysage

Didier CHALLAND

Chargé de cours hepia - Architecture

## INFORMATIONS PRATIQUES AUX EXPERTS DU JURY

DATE **mercredi 7 juin 2017**

LIEU **hepia, rue de la Prairie 4, Genève**

### DÉROULEMENT DE LA MATINÉE

N.B. Il importe que nous respections l'horaire au plus près. En cas de retard, prévisible ou non, merci de prévenir ou d'appeler une fois sur place l'un des deux enseignants, qui se fera un plaisir de vous orienter dans le dédale de l'école:

079 / 321 15 72 d. challand 076 / 616 19 37 n. mongé

08h00	cafeteria	<b>accueil informel</b>
08h15	salle C.2.19	<b>accueil formel</b> des experts, introduction / présentation par les enseignants
08h45	C.3.01	<b>JURY</b> projet 1
09h10	C.2.19	<b>JURY</b> projet 2
09h35	C.3.01	<b>JURY</b> projet 3
10h00		pause
10h15	C.2.19	<b>JURY</b> projet 4
10h40	C.3.01	<b>JURY</b> projet 5
11h05	C.2.19	<b>JURY</b> projet 6
11h30		<b>délibération</b> du jury
12h00		<b>JURY &amp; ETUDIANTS REUNIS</b> les experts communiquent aux étudiants leurs principales impressions Monsieur Thierry Barbier-Mueller, Directeur SPG, proclame le palmarès
12h15		<b>verrée apéritive</b> offerte par hepia au jury et aux étudiants

extraits du Cahier de semestre:

## MAILLAGE VERT GENEVOIS - «CONNECTEURS» ET VIE DE QUARTIER

### THÈME DU SEMESTRE

La place de la nature dans la ville a constamment évolué au fil des courants urbanistiques. Elle était hostile à l'époque médiévale. La cité s'opposait à la campagne. Puis, la nature a été utilisée avec délicatesse pour embellir les villes avec les parcs, les promenades et les jardins de l'ornementation classique. Elle a aussi répondu aux fonctions d'hygiénisme et de récréation proposés par les espaces verts du mouvement moderne.

Ces dernières années, notre vision de la nature a largement évolué. « Les natures » s'invitent dans les débats urbains pour prendre une place plus importante, rétablir l'équilibre écologique restaurer un sol vivant, accueillir la biodiversité, améliorer la santé des habitants et la qualité de vie.

Le regard s'est inversé. On n'appréhende plus la ville en fonction du bâti, mais en fonction de ses espaces libres. Les rives, les boisements, les parcs, les places, les rues, les jardins, se maillent, se connectent et deviennent ainsi structurants pour la ville. La nouvelle pensée urbaine propose un espace d'échange à la fois anthropique et naturel qui dialogue avec les tissus urbains. Cet espace est aussi un lieu d'échange entre hommes, un lieu de mobilité douce et confortable, porteur d'identités, offrant de la terre et où l'engagement des personnes est possible.

L'actuel plan stratégique de végétalisation de Genève repose sur un principe général de maillage articulé, d'une part en noyaux (espaces majeurs de rencontre, tels les parcs, places, quais, squares...), d'autre part en connecteurs (espaces de mise en continuité de tous les espaces libres, présents et potentiels, et vecteurs privilégiés de la mobilité douce).

Deux maillages cohabitent dans le plan stratégique, d'une part le maillage principal d'envergure ville, clairement délimité et issu du plan directeur de 1936 (sous l'égide de Maurice Braillard), d'autre part le maillage secondaire d'envergure quartiers, plus diffus et intégrateur d'aspirations contemporaines.

Les étudiants travailleront sur les espaces connecteurs de ces deux maillages. Il s'agira pour eux d'identifier, dans le réseau des espaces libres existants, un lieu où mobilité douce et vie de quartier cohabitent sur un mode mineur voire conflictuel, pour ensuite imaginer des programmes et développer un projet qui, agissant avec parcimonie sur la chaîne bâtie et la trame végétale, contribue au renforcement des pratiques conviviales dans ce fragment de paysage urbain.

### Objectifs

Dans un périmètre choisi par les étudiants, sur un connecteur du Plan Stratégique de Végétalisation, notre atelier prend pour objectif d'en :

#### révéler le territoire

Sans instrumentaliser la ville, trouver dans la forme du territoire - sa géographie ou dans son histoire urbanistique et culturelle - des fondements de projet pour construire un paysage urbain de qualité.

#### reconquérir l'espace à des fins de communication et de vie

Favoriser les environnements d'activités, comme par exemple: la place, le bistrot, les magasins, les entrées d'immeubles, les sorties d'écoles, les arrêts de bus... qui sont des lieux importants pour la construction et l'affirmation de l'identité des habitants. Ces espaces d'urbanité créent des sentiments de proximité, de complicité, d'appartenance ou de distance importants pour le développement humain.

#### rétablir et enrichir le rapport homme-terre

Transformer l'espace de la circulation bituminé et imperméable en des espaces perméables, filtrants, respirants, peut-être végétalisés afin de rétablir un équilibre écologique, mais aussi psychologique et intellectuel.

#### favoriser la mobilité douce

Détecter très librement, le long de ces réseaux, un espace pour la mobilité douce. Pour un flux lent ou plus rapide au fil de différents lieux complémentaires.

### Vers un acte fondateur

Dans un objectif long terme que peut offrir le maillage du plan stratégique de végétalisation, nous proposons aux étudiant-e-s de travailler en deux temps.

#### Temps 1. Vers un concept et une stratégie à long terme

Dans ce temps de travail, le site est identifié ainsi que son potentiel de transformation. Nous travaillons l'ancrage du projet dans son territoire et les principes de projet afin que ce site devienne un connecteur pour le quartier et un élément du futur «maillage vert genevois».

#### Temps 2. Vers un acte fondateur à court terme

Une fois la vision de projet bien définie, nous proposons de planifier une première intervention, un acte fondateur. Celui-ci pourrait être réalisé rapidement, avec des moyens limités. Il initie le projet à long terme. Cet acte, tel un révélateur, rend visible et donne sens à une situation devenue banale.